

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE TROIS-RIVIÈRES (APTR)

1545, du Fleuve, Trois-Rivières (Québec) G9A 6K4
Téléphone : (819) 378-2887

DESCRIPTION DE POSTE

Capitaine de port adjoint

Lieu du poste : Trois-Rivières (QC)
Supérieur immédiat : Directeur des opérations

Raison d'être du poste

Inspiré de sa mission édictée par la Loi maritime du Canada, le Port de Trois-Rivières offre en toutes saisons une vaste gamme d'installations et de services à l'industrie maritime. Regroupant une équipe dynamique et en pleine croissance, il est un acteur important dans le développement économique sur le plan régional, national et international.

Relevant du Directeur des opérations, le Capitaine de port adjoint connaît le trafic et les activités maritimes ainsi que de l'application du *Règlement sur la sûreté du transport maritime du Canada* (ISPS). Avec les autres membres de l'équipe des opérations, il voit à l'application des politiques, règlements, directives et procédures de l'APTR. De façon à répondre adéquatement aux besoins opérationnels du port, il assiste l'équipe des opérations dans la planification, l'organisation et la coordination de toutes tâches et responsabilités ayant trait à la sûreté et la sécurité sur le périmètre portuaire. Il assure la logistique terrestre et portuaire en respect du Plan de sûreté et du Plan des mesures d'urgence.

Principaux rôles et responsabilités

Rôles et responsabilités

- En relais au maître de port, assurer des opérations portuaires efficaces et efficientes.
- Vérifier les activités et le contrôle du trafic maritime, y compris les demandes de postes à quai autorisé par le maître de port.
- Assurer la liaison quotidienne avec les services de communications maritimes et de trafic (INNAV) de la Garde côtière canadienne.
- Appliquer les lois, règlements et politiques appropriés, y compris la Loi maritime du Canada, la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi sur le transport des marchandises dangereuses.
- S'acquitter de ses responsabilités d'agent de l'autorité au sens de la Loi maritime du Canada.
- Développer et mettre en œuvre les aspects de la sûreté et de la sécurité portuaire.
- Assurer la gestion sécuritaire pour les ravitaillements des navires : essence, demandes d'eau et de travail à chaud, etc.
- Assurer l'ordre et la sécurité de la circulation routière et ferroviaire.
- Effectuer des rondes d'inspection journalière des frontières et des installations portuaires.
- Superviser le travail des gardiens de sécurité en conformité avec les exigences en matière de sûreté maritime.

Profil recherché

Formation académique :

- Officier de la navigation : 2^e ou 3^e lieutenant, ou expérience équivalent.
- Diplôme d'étude collégiale complété.
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

Expérience professionnelle et compétences :

- Détenir deux (2) années d'expérience pertinentes.

Habilités et traits de personnalité :

- Doué pour les communications interpersonnelles, entrent, transige adéquatement avec différents types de personnalité.
- Autonome, sait utiliser et développer ses ressources pour faire avancer les dossiers.
- Sens de l'organisation et de la planification, sait établir les priorités.
- Habile négociateur, fait preuve de capacité stratégique et d'influence sans altérer la qualité de la relation.

Conditions de travail

Organisme fédéral, le Port de Trois-Rivières offre des conditions de travail compétitives et de multiples avantages sociaux, dont une protection complète d'assurance collective et un régime de retraite à prestations déterminées.

Ce poste requiert une grande disponibilité.